

O'FRICHES



# Bilan 2025 et perspectives

Newsletter - 10/12/2025

# QU'EST-CE QU'O'FRICHES ?



## Un outil d'identification et de caractérisation des friches sur l'ensemble du territoire régional...

Afin d'accompagner les collectivités locales dans des modèles d'aménagement plus sobres et de mieux définir leur moyens d'interventions, l'État et le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, en lien avec les agences d'urbanisme de la région (Belfort, Montbéliard et Besançon), ont mis à disposition des territoires O'Friches, un outil d'identification et de caractérisation des friches, qu'elles soient économiques, résidentielles ou commerciales.

## pour constituer une base de connaissance homogène à disposition des collectivités...

La plateforme a pour objectif, d'une part, de constituer une base de connaissance régionale homogène et, d'autre part, de mettre à disposition des collectivités un outil de gestion de leurs friches, qui leur permettra de mieux cerner leur potentiel de développement sur des terrains déjà artificialisés. A terme, chaque EPCI bénéficiera ainsi d'une visibilité complète uniquement sur son propre territoire et d'un accès à une information régionale statistique et thématique.

## avec une interface simple et adaptable.

L'outil O'Friches prend la forme d'une interface gratuite qui permet de façon simple d'identifier et de caractériser les friches sur l'ensemble du territoire, à partir d'une pré-identification issue de différentes bases nationales.

Conçu pour une utilisation simple et adaptable à chaque territoire, O'friches n'est pas réservé aux seuls spécialistes de la donnée ou de l'information géographique. Il permet d'alimenter sans double saisie les bases de données nationales ou régionales en lien avec la problématique (Observatoire du foncier économique régional, Cartofriches,...

### La définition des friches utilisée :

La définition des friches utilisée pour l'identification sur la plateforme O'Friches est celle de l'article L111-26 du Code de l'urbanisme. Cette dernière caractérise une friche comme "tout bien ou droit immobilier, bâti ou non bâti, inutilisé et dont l'état, la configuration ou l'occupation totale ou partielle ne permet pas un réemploi sans un aménagement ou des travaux préalables".

[https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section\\_lc/LEGITEXT000006074075/LEGISCTA000043965972/](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006074075/LEGISCTA000043965972/)

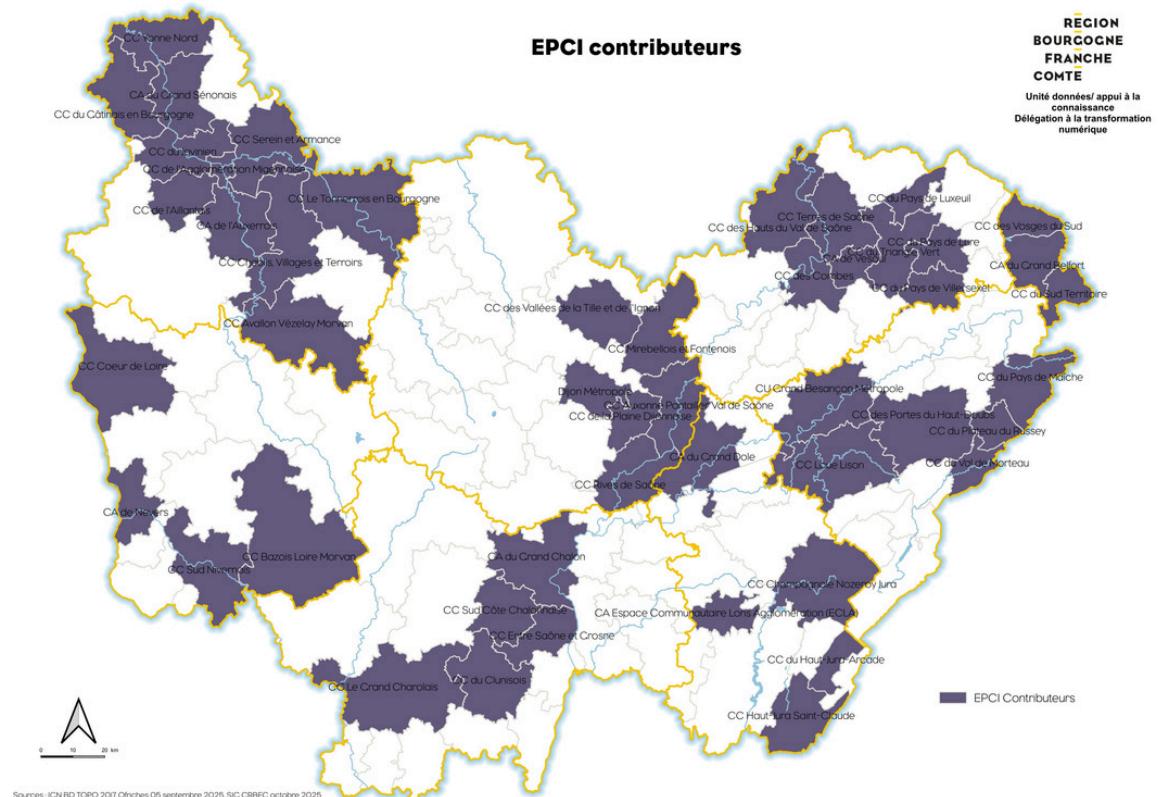
## UNE PREMIÈRE CAMPAGNE ENCOURAGEANTE



Une campagne de recueil des informations auprès des collectivités locales a été engagée au printemps 2025. Elle a fait l'objet d'une lettre à tous les EPCI signée du Préfet et de la Présidente de Région et de webinaires de présentation aux élus et agents locaux. Les agences d'urbanisme de la région ont assuré une assistance en direct à toutes les collectivités désireuses de contribuer, soit au travers de l'envoi d'un relevé, soit en s'appuyant sur les outils de cartographie mis à leur disposition. Des tutoriels ont également été mis à disposition.

## Bilan de la campagne :

- En trois mois, 1/3 des collectivités ont contribué à cette 1<sup>ère</sup> campagne.
- Cette première campagne permet d'illustrer l'efficacité d'un système de recueil d'information plus proche des territoires, par rapport au dispositif national développé (Cartofriches). Ce qui n'empêche pas le rapprochement des deux bases ;
- En effet par rapport à Cartofriches, 2,4 fois plus de friches ont été identifiées (de 828 friches à 2102), avec 28% de surfaces en plus (de 5382 ha à 6923 ha). Elle permet également de localiser des friches de plus petite taille (leur surface moyenne passe de 7000 m<sup>2</sup> à 3500 m<sup>2</sup>).



# UNE PREMIÈRE CAMPAGNE ENCOURAGEANTE

O'FRICHES

Le service reste actif même en dehors des périodes de campagne. Pour compléter les données, ajuster les renseignements sur les friches, mettre à jour vos projets vous pouvez vous connecter à la plateforme à tout moment.

## Contacts :

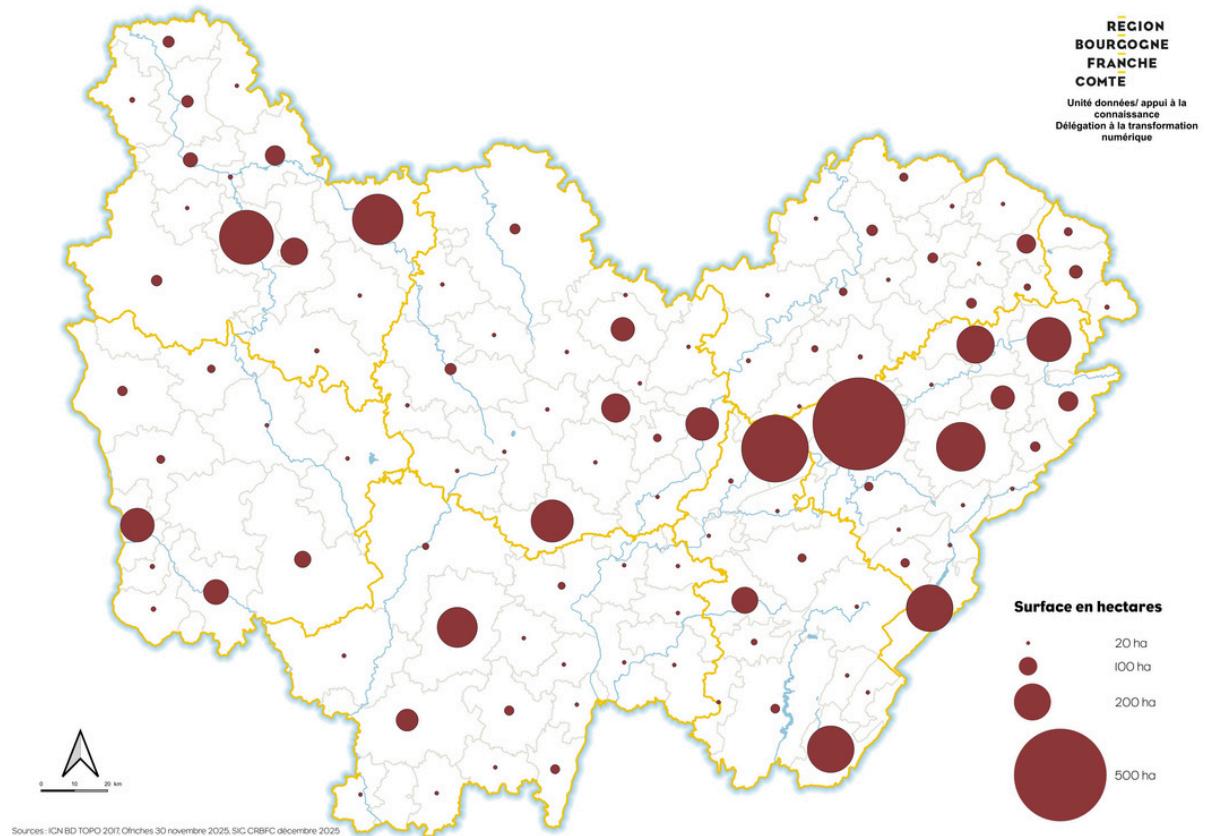
- [Wilfried.GIRAUD@bourgognefrancheconte.fr](mailto:Wilfried.GIRAUD@bourgognefrancheconte.fr), pour les questions techniques ;
- [ofriches@autb.fr](mailto:ofriches@autb.fr), pour les questions méthodologiques.

## Point de vigilance :

Ces résultats sont provisoires, certains EPCI contributeurs seront sollicités pour apporter leur validation. La deuxième campagne en 2026 permettra à la fois d'affiner les résultats et de faire progresser le nombre de contributeurs.

## Localisation des Friches potentielles et confirmées à la suite de la campagne 1 (2025)

Source : O'friches



# LES OBJECTIFS POUR 2026

## POURQUOI CONTRIBUER ?



### Une seconde campagne pour :

- **Développer la visibilité du potentiel foncier pour votre territoire**
- **Rendre visible la dimension réelle du phénomène des friches dans la région.**

*Vous pouvez contacter les agences d'urbanisme ou la Région dès à présent pour mener à bien cette collecte d'informations.*

### Une évolution de l'outil : plus de services aux collectivités

Une réflexion est en cours en partenariat avec l'ADEME pour mettre en lien O'friches avec un nouvel outil (Bénéfriches) afin de permettre une auto-évaluation des usages et de mesurer le coût de l'inaction. Il s'agit là d'une première approche qui nécessite bien évidemment des approches complémentaires.